



Commune de
Vuisternens-devant-Romont



Ecole maternelle « Les Petits Lutins »

Annexe 2 au règlement communal de l'école maternelle

Subventions communales pour les enfants domiciliés sur le territoire de la commune de Vuisternens-devant-Romont

1 ^{ère} tranche	30%
2 ^{ème} tranche	20%
3 ^{ème} tranche	10%

Adopté par l'assemblée communale, Vuisternens-devant-Romont, le 12 mai 2014

Le secrétaire

H. Oberson



Le syndic

J.-B Chassot

Approuvé par la direction de la santé et des affaires sociales

Fribourg, le ... 26.06.2014

La Conseillère d'Etat-Directrice

AC Demierre
Anne-Claude Demierre